

PROJET MINIER TROILUS



ÉTAT DE RÉFÉRENCE DU MILIEU RÉCEPTEUR MICROMAMMIFÈRES

FÉVRIER 2020



Équipe de réalisation

Troilus Gold

Jacqueline Leroux
Mathieu Michaud

Directrice Environnement
Coordonnateur Environnement

Wachihih

Stéphane Bernard
Jean-François Savard
Alexander Swallow
Myrian Robertson

Ing.f., M. ATDR, directeur de projet
Technicien en géomatique et cartographie
Auxiliaire technique
Édition et mise en page

FaunENord

Miriam Audrey Lessard-Légaré
Justine Drolet
Yann Gobeil
Joseph Rocheteau

Biologiste, M. Env., adjointe au directeur de projet
Biologiste, B. Sc.
Biologiste, B. Sc.
Technicien de la faune

Référence à citer :

WACHIIH ET FAUNENORD. 2020. *Projet minier Troilus – État de référence des micromammifères*. Rapport préparé pour Troilus Gold. 13 p. + annexe.

Table des matières

Équipe de réalisation.....	i
Table des matières	iii
Tableaux.....	iii
Figures.....	iv
Annexes.....	iv
1 Introduction.....	1
1.1 Objectif de l'étude.....	1
1.2 Zone d'étude.....	1
2 Méthodologie.....	3
2.1 Effort d'échantillonnage.....	3
2.2 Analyse des données d'inventaire	5
3 Conditions actuelles.....	7
3.1 Effort d'échantillonnage.....	7
3.2 Analyse des données d'inventaire	8
3.3 Espèces de micromammifères en situation précaire.....	9
4 Conclusion.....	11
5 Références.....	13

Tableaux

Tableau 2-1 : Stations d'échantillonnage des micromammifères dans la zone d'étude.....	3
Tableau 3-1 : Effort d'échantillonnage et succès de capture de micromammifères dans la zone d'étude	7
Tableau 3-2 : Espèces de micromammifères répertoriées dans la zone d'étude.....	8

Figures

Figure 2-1 : Schématisation d'une grille d'échantillonnage basée sur celle de Jutras (2005)..... 4

Annexes

Annexe A Dossier cartographique

Annexe B Demande d'information au CDPNQ

1 Introduction

1.1 Objectif de l'étude

L'objectif de la présente étude est d'effectuer le portrait des communautés de micromammifères présentes dans le secteur du projet minier Troilus. L'étude vise aussi à y valider la présence d'espèces en situation précaire telles que le campagnol-lemming de Cooper (*Synaptomys cooperi*) et le campagnol des rochers (*Microtus chrotorrhinus*). Bien que la littérature existante suggère que ces deux espèces ne se rencontrent pas à la latitude de la zone d'étude, elles pourraient y être présentes puisque le site minier est situé à proximité de la limite nord de leur aire de répartition théorique (Desrosiers *et al.*, 2002). Soulignons que les espèces en situation précaire sont protégées au niveau fédéral par la *Loi sur les espèces en péril* (L.C. 2002, ch. 29) et à l'échelle provinciale par la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* (L.R.Q., ch. E-12.01).

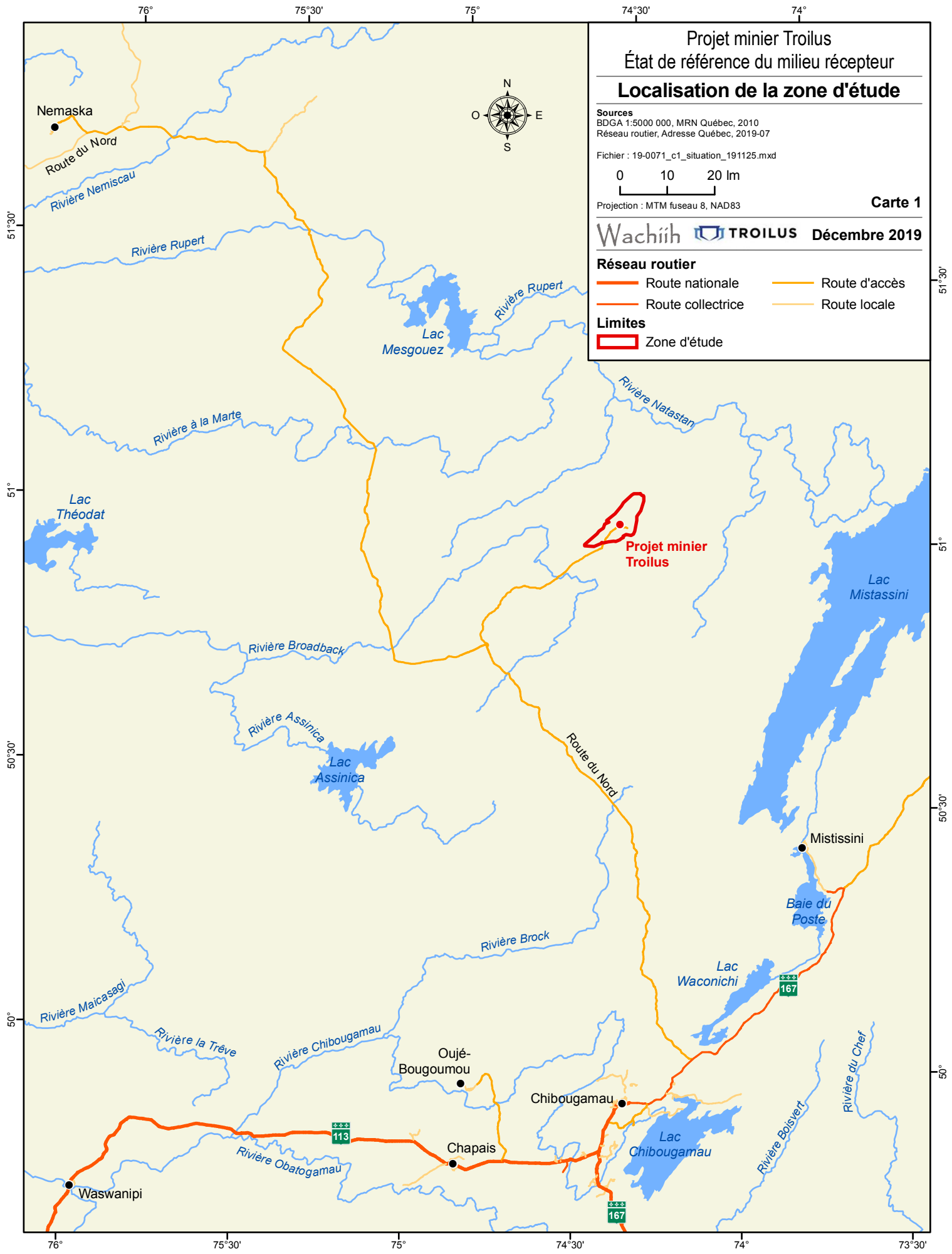
1.2 Zone d'étude

Le projet minier Troilus est situé dans la partie sud-est de la région administrative du Nord-du-Québec sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James. Il se trouve en territoire public, à la pointe nord-est de la réserve faunique Assinica, à environ 80 km au nord-ouest du village cri de Mistissini et à 175 km au nord de la Ville de Chibougamau.

Il couvre des terres de catégorie III du territoire régi par la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* et recoupe les terrains de trappage M34, M39A et M40 fréquentés par des membres de la Première Nation crie de Mistissini.

L'accès au site minier se fait par la route du Nord puis par un chemin forestier d'environ 44 km de longueur qui débute au PK 108 de cette route.

La zone d'étude considérée pour l'état de référence des micromammifères, totalisant un peu plus de 57 km², est présentée à la carte 1 de la page suivante.

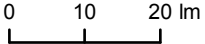


Projet minier Troilus
État de référence du milieu récepteur

Localisation de la zone d'étude

Sources
BDGA 1:5000 000, MRN Québec, 2010
Réseau routier, Adresse Québec, 2019-07

Fichier : 19-0071_c1_situation_191125.mxd



Projection : MTM fuseau 8, NAD83

Carte 1

Wachiïh **TROILUS** Décembre 2019

- Réseau routier**
- Route nationale
 - Route d'accès
 - Route collectrice
 - Route locale
- Limites**
- Zone d'étude

Nemaska

Route du Nord
Rivière Nemiscau

Rivière Rupert

Lac Mesgouez

Rivière Rupert

Rivière à la Marte

Rivière Natastan

Lac Théodat

Projet minier Troilus

Lac Mistassini

Rivière Broadback

Rivière Assinica

Lac Assinica

Route du Nord

Mistissini

Baie du Poste

Lac Waconichi

167

Oujé-Bougoumou

Chibougamau

Lac Chibougamau

Rivière Boisvert

Rivière du Chef

Rivière la Trêve

Rivière Chibougamau

Chapais

Rivière Obatogamau

Waswanipi

113

167

2 Méthodologie

2.1 Effort d'échantillonnage

L'inventaire des micromammifères devait être réalisé à la fin de l'été et sur un minimum de cinq nuits consécutives. Plus précisément, le choix des dates reposait sur les éléments suivants :

- Cette période de l'année offre des densités maximales de population en raison du recrutement des jeunes de l'année (Jutras, 2005);
- Les dates de l'inventaire ne doivent pas correspondre à des périodes de pleine lune, lesquelles ont un impact négatif sur l'activité des micromammifères. En effet, la luminosité accrue les rend plus vulnérables aux prédateurs.

En outre, bien que cela ne soit pas prévisible longtemps à l'avance, les travaux d'échantillonnage devaient inclure au moins un épisode de pluie forte dans les quelques heures suivant le coucher du soleil, lequel influe positivement sur l'activité des micromammifères (Jutras, 2005).

La technique utilisée pour cet inventaire était celle du trappage mortel basée sur la méthode de Jutras (2005). Cette technique permet une identification fiable de l'espèce à laquelle appartient le spécimen capturé conformément aux recommandations de la direction régionale du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Elle a donc impliqué la capture, la manipulation et la mort des micromammifères. Un permis SEG a été demandé le 8 août 2019 pour permettre la réalisation du présent inventaire. Les conditions relatives au permis ont été respectées et un rapport d'activité a été envoyé à la direction de la protection de la faune (DPF-10) du MFFP le 14 novembre 2019.

Le plan d'échantillonnage comportait un total de six stations d'échantillonnage réparties dans différents habitats de la zone d'étude (tableau 2-1 et carte 2 de l'annexe A).

Tableau 2-1 : Stations d'échantillonnage des micromammifères dans la zone d'étude

Station d'échantillonnage	Latitude	Longitude	Type d'habitat
M1	51,0126	-74,4468	Pinède grise
M2	51,0178	-74,4527	Haldes à stériles
M3	50,9794	-74,4943	Peuplement mélangé mature
M4	50,9966	-74,4946	Tourbière ombrotrophe et milieu riverain
M5	50,9731	-74,5093	Peuplement mélangé à dominance feuillue
M6	50,9831	-74,5408	Coupe forestière récente

Les stations d'échantillonnage ont pris deux formes différentes, en fonction de leur emplacement. D'une part, quatre des six stations comprenaient une grille d'échantillonnage de 60 m par 60 m. Cette grille représentait une série de six transects parallèles de 60 m de longueur et distants de 10 m entre eux, le long desquels des pièges-trappes de type Victor (modèle BM040-360) ont été disposés au nombre de deux à tous les 10 m. À toutes les stations se situant le long de la diagonale de la grille, un piège-fosse contenant 10 cm d'eau a été posé, afin de provoquer la noyade des micromammifères qui y tombaient (figure 2-1). Les trappes ont été appâtées avec du beurre d'arachide. Chacun des points de la grille a été identifié sur place par du ruban forestier et ses coordonnées ont été enregistrées à l'aide d'un appareil GPS (NAD 83).

Figure 2-1 : Schématisation d'une grille d'échantillonnage basée sur celle de Jutras (2005)

TTF	TT	TT	TT	TT	TT
TT	TTF	TT	TT	TT	TT
TT	TT	TTF	TT	TT	TT
TT	TT	TT	TTF	TT	TT
TT	TT	TT	TT	TTF	TT
TT	TT	TT	TT	TT	TTF

Note : chaque ligne représente un transect parallèle aux autres, comptant à tous les 10 m des pièges mortels de type trappe (T) et fosse (F).

Deux des stations ont, quant à elles, été constituées d'un seul transect de 320 m de longueur établi parallèlement au lit d'un cours d'eau, le cas échéant, à une distance d'au plus quelques mètres de celui-ci. Ce choix, cohérent avec les recommandations de Jutras (2005) pour l'échantillonnage en milieu riverain, permettait de recouper un plus grand nombre de domaines vitaux et obligeait les micromammifères à croiser le transect pour avoir accès à l'eau, maximisant ainsi les chances de capture. Tout au long de ce transect, des engins de capture ont été disposés tous les 10 m, à raison de deux pièges-trappes. À tous les 30 m, les pièges-trappes ont été remplacés par un piège-fosse, rempli d'environ 10 cm d'eau. Le transect de la halde à stériles ne longeait pas de cours d'eau.

Cet inventaire par transects a été réalisé en concomitance avec les grilles; les pièges de mêmes modèles étaient appâtés de la même manière et l'emplacement des pièges a été noté de façon semblable à celle des grilles. Les pièges-trappes et les pièges-fosses devaient être laissés en place sept jours et sept nuits consécutifs.

Tous les engins de capture devaient être relevés quotidiennement afin de valider les captures. Les visites débutaient tôt le matin et s'étiraient sur la majeure partie de la journée.

Photo 2-1 Installation d'un piège-trappe à la station d'échantillonnage M1



2.2 Analyse des données d'inventaire

Tout spécimen capturé au cours de la période d'inventaire a été placé dans un sac hermétique dûment identifié avec la date de capture, le numéro de la station et le type de piège. Ces spécimens ont été conservés au congélateur du laboratoire du camp minier de Troilus Gold jusqu'à la fin des travaux de terrain. Ils ont ensuite été rapatriés en laboratoire pour y être identifiés à l'espèce. L'identification des spécimens récoltés a été faite à l'aide des clés produites par Lupien (2001 et 2002) et Fauteux *et al.* (2014) par M. Yann Gobeil, biologiste de FaunENord.

Lors de la collecte et de l'identification des spécimens, le port d'équipement de protection (gants et masques jetables) était requis afin d'éviter les risques de contraction de zoonoses.

Les abondances relatives de chaque espèce capturée ont été calculées en divisant le nombre d'individus capturés par la somme des individus de toutes les espèces.

3 Conditions actuelles

3.1 Effort d'échantillonnage

Les travaux d'inventaire ont eu lieu du 3 au 9 septembre 2019. Au total, 420 pièges ont été déployés dans les six stations d'échantillonnage. En fonction des conditions observées sur le terrain, l'effort d'inventaire a été réduit. En effet, les pièges ont été laissés en place respectivement six (stations M1, M2 et M3) et cinq nuits (stations M4, M5 et M6)¹, au lieu des sept nuits initialement prévues pour l'ensemble des trappes. Cette modification au protocole a été motivée par le nombre élevé de captures par rapport à la diversité spécifique attendue. L'effort total de capture a donc été de 2 310 nuits-pièges (tableau 3-1). Après seulement cinq à six nuits d'inventaire, un total de 120 spécimens a été récolté dans les différentes stations. Ce nombre élevé de captures permettait l'atteinte des objectifs visés par l'inventaire. De plus, le minimum de cinq nuits, recommandé par Jutras (2005), a été respecté. Enfin, le sacrifice d'individus additionnels n'aurait pas apporté de données supplémentaires significatives sur les abondances spécifique et relative des micromammifères du secteur.

Aucune précipitation n'a été rapportée lors des travaux. Toutefois, un couvert nuageux supérieur à 75 % était présent pour quatre des six nuits d'inventaire. La nouvelle lune a eu lieu le 30 août, soit juste avant le début des travaux. La pleine lune suivante était prévue le 14 septembre, soit après la fin des travaux.

Tableau 3-1 : Effort d'échantillonnage et succès de capture de micromammifères dans la zone d'étude

Station d'échantillonnage	Effort (nuit-trappe)	Effort (nuit-fosse)	Effort total (nuit-piège)	Nombre de captures	Taux de capture par unité d'effort
M1	432	36	468	15	0,032
M2	264	60	324	0	0,000
M3	432	36	468	46	0,098
M4	220	50	270	11	0,041
M5	360	30	390	18	0,046
M6	360	30	390	30	0,077
Total	2 068	242	2 310	120	-

¹ La différence entre le nombre de nuits d'une station à l'autre découle du fait qu'il n'était pas possible de mettre en place toutes les stations en une seule journée. En conséquence, la moitié des stations a été mise en place le 3 septembre et l'autre moitié, le lendemain. Elles ont toutefois toutes été retirées en même temps, d'où le décalage.

Pendant la période complète de capture, 120 micromammifères ont été récoltés, toutes stations et tous types de pièges réunis. Considérant l'effort total de piégeage déployé, le succès de capture moyen correspondait à 0,052 micromammifère par nuit-piège. La grille M3, avec 46 individus récoltés, a généré le plus de captures (taux de 0,106 capture par nuit-piège). En contrepartie, le transect M2, positionné dans les haldes à stériles, a été le moins productif, ne permettant aucune capture malgré que la durée d'échantillonnage minimale ait été respectée.

Les pièges-trappes ont fourni la plupart des spécimens capturés (90). Considérant l'effort déployé, cela correspondait à un taux de capture de 0,044 spécimen par nuit-piège. Les fosses ont généré 30 captures; toutefois, en raison d'un effort d'échantillonnage moindre que celui des trappes, celles-ci ont obtenu un taux de succès 2,8 fois supérieur à celui des trappes (0,124 capture par nuit-piège).

3.2 Analyse des données d'inventaire

La campagne d'inventaire de septembre 2019 confirme la présence de neuf espèces de micromammifères dans la zone d'étude (tableau 3-2).

Tableau 3-2 : Espèces de micromammifères répertoriées dans la zone d'étude

Nom commun	Nom latin	Famille	Nombre récolté	Abondance relative	Station (s)
Campagnol des champs	<i>Microtus pennsylvanicus</i>	Cricetidae	5	4,2 %	M4
Campagnol à dos roux de Gapper	<i>Myodes gapperi</i>	Cricetidae	66	55,0 %	M1, M3, M5, M6
Campagnol-lemming de Cooper	<i>Synaptomys cooperi</i>	Cricetidae	4	3,3 %	M3, M6
Phénacomys	<i>Phenacomys ungava</i>	Cricetidae	5	4,2 %	M3, M5, M6
Peromyscus ^a	<i>Peromyscus sp.</i>	Cricetidae	5	4,2 %	M3
Grand polatouche	<i>Glaucomys sabrinus</i>	Sciuridae	1	0,8 %	M1
Écureuil roux	<i>Tamiasciurus hudsonicus</i>	Sciuridae	2	1,7 %	M1
Musaraigne cendrée	<i>Sorex cinereus</i>	Soricidae	31	25,8 %	M1, M3, M4, M5, M6
Musaraigne pygmée	<i>Sorex hoyi</i>	Soricidae	1	0,8 %	M3

a. Les individus du genre *Peromyscus* sont presque impossibles à différencier par des critères strictement morphologiques. De ce fait, le recours à des techniques d'analyses de l'ADN est typiquement requis (Desrosiers *et al.*, 2002). D'un point de vue géographique, il semble qu'une seule des deux espèces de ce genre qui sont connues au Québec ne se rencontre sous nos latitudes, soit la souris sylvestre (*P. maniculatus*). Toutefois, en raison de l'identification difficile de l'espèce, aucune présomption n'a été faite, par précaution. En conséquence, seul un nom de genre est donné pour les spécimens récoltés. En outre, compte tenu qu'aucune des deux espèces ne dispose de statut de protection particulier, le recours aux techniques d'identification génétique n'a pas été jugé pertinent pour ce projet.

La famille des Cricetidae (campagnols), avec 85 individus (70,8 % des captures), a été celle qui a été le plus souvent rencontrée lors des inventaires. Les Soricidae (musaraignes) ont été représentés par 32 individus (26,7 % des captures) et les Sciuridae (écureuils, polatouches) par trois individus (2,5 % des captures). Enfin, aucun représentant de la famille des Muridae (souris et rats) n'a été capturé.

Le campagnol à dos roux de Gapper (*Myodes gapperi*) et la musaraigne cendrée (*Sorex cinereus*) ont été, de loin, les espèces les plus fréquemment capturées, avec respectivement 66 (55 %) et 31 (25,8 %) spécimens récoltés. Soulignons que ces deux espèces étaient typiquement celles qui étaient le plus souvent capturées dans le cadre d'autres projets d'inventaire réalisés par FaunENord dans la région. Elles sont communes et largement distribuées dans la province (Desrosiers *et al.*, 2002).

Le transect M2 (haldes à stériles) n'a généré aucune capture. Théoriquement, des rongeurs (campagnols et souris) et des musaraignes pourraient fréquenter ce milieu comme habitat, car une certaine disponibilité alimentaire existe. L'absence de captures, comparée à l'abondance des captures dans les milieux adjacents, suggère toutefois que les haldes sont très peu utilisées par ces groupes fauniques. Le type de substrat présent pourrait expliquer ce constat. En effet, les rongeurs ont besoin de creuser des terriers dans le sol pour s'abriter. Or, le substrat rocheux rend le creusage très difficile, limitant ainsi les possibilités d'établissement sur le site. De plus, comme ces animaux ont de petits domaines vitaux, souvent de taille inférieure à 1 ha, il est peu probable qu'ils nichent en périphérie des haldes et qu'ils s'y rendent pour se nourrir. Le même constat s'applique pour les musaraignes; ces dernières doivent elles aussi creuser un terrier et sont peu susceptibles de parcourir de longues distances pour s'alimenter.

3.3 Espèces de micromammifères en situation précaire

La consultation de la banque de données du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) par le MFFP n'a révélé aucune occurrence de micromammifères en situation précaire dans la zone d'étude ou à proximité (annexe B).

L'inventaire de l'été 2019 y confirme toutefois la présence du campagnol-lemming de Cooper puisque quatre spécimens de cette espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec ont été capturés aux grilles M3 et M6. L'espèce ne possède pas de statut de protection au niveau fédéral.

Le campagnol-lemming de Cooper fréquente surtout les milieux humides densément végétalisés; ceci inclut notamment les tourbières à sphaignes et à éricacées, les marais herbeux et les forêts humides entourant ces habitats. Les champs, les prairies, les ouvertures en forêt créées par les coupes forestières et les habitats rocheux abondamment couverts de mousses constituent également des habitats propices à cet animal (Desrosiers *et al.*, 2002).

4 Conclusion

Un inventaire a été réalisé du 3 au 9 septembre 2019 sur le site du projet minier de Troilus Gold pour y dresser le portrait des communautés de micromammifères.

Au total, 120 spécimens de neuf espèces différentes de micromammifères ont été capturés dans le cadre de cette campagne d'échantillonnage. Le campagnol à dos roux de Gapper et la musaraigne cendrée, comptant respectivement pour 55 % et 25,8 % des captures, constituent les deux espèces les plus abondantes sur le territoire.

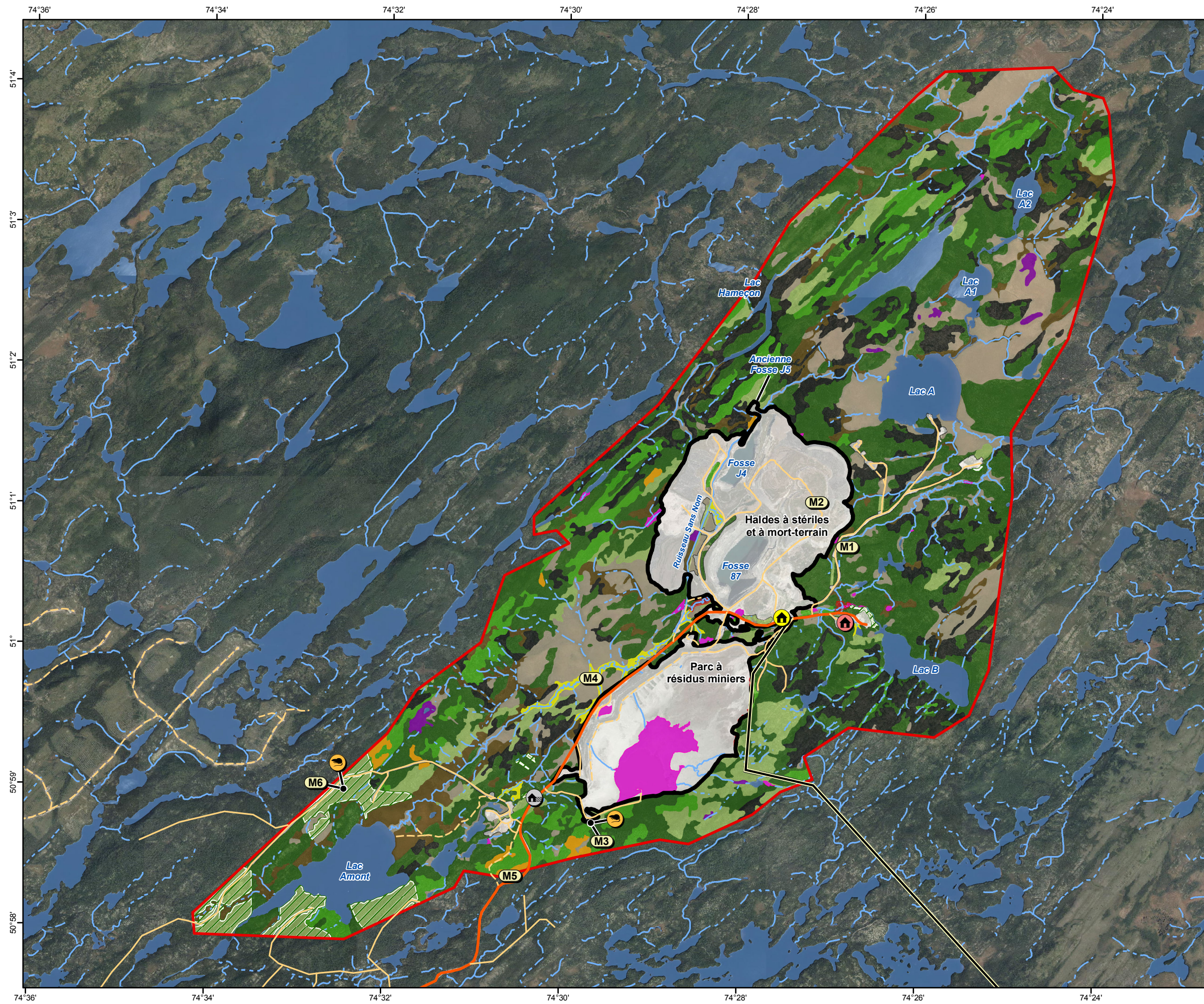
La présence du campagnol-lemming de Cooper, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec, a été confirmée dans la zone d'étude au nord du lac Amont de même que le long de la limite sud-ouest du parc à résidus miniers.

5 Références

- DESROSIERS, N., R. MORIN, J. JUTRAS. 2002. *Atlas des micromammifères du Québec*, Société de la faune et des parcs du Québec, Direction du développement de la faune, 92 p.
- FAUTEUX, D., G. LUPIEN, F. FABIANEK, J. GAGNON, M. SÉGUY, L. IMBEAU. 2014. *An illustration key to the mandibles of small mammals of eastern Canada*. The Canadian Field-Naturalist. Vol. 128, No. 1. 37 pages.
- JUTRAS, J. 2005. *Protocole pour les inventaires de micromammifères*. Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (MRNF), 10 pages.
- LUPIEN, G. 2001. *Recueil photographique des caractéristiques morphologiques servant à l'identification des micromammifères du Québec. Volume I – insectivores*. Société de la faune et des parcs du Québec, 23 pages.
- LUPIEN, G. 2002. *Recueil photographique des caractéristiques morphologiques servant à l'identification des micromammifères du Québec. Volume II – rongeurs*. Société de la faune et des parcs du Québec, 26 pages.

ANNEXE A

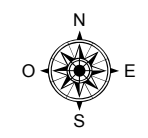
Dossier cartographique



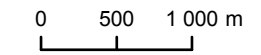
Projet minier Troilus
État de référence du milieu récepteur

Micromammifères

Sources
BDTQ 1:20 000, MRNF Québec, 2012
Réseau routier, Adresse Québec, 2019-07
Orthophoto, MRNF Québec, 2013
Inventaire, Wachiïh / FaunENord, 2019



Fichier : 19-0071_MM2_stnMicroMam_191127.mxd

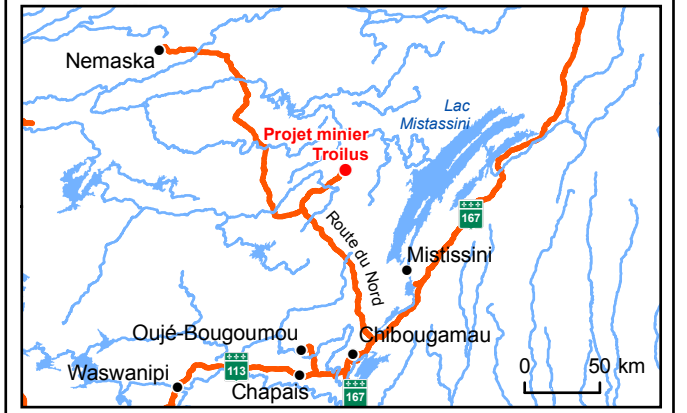


Projection : MTM fuseau 8, NAD83

Carte 2

Décembre 2019

Wachiïh



Hydrographie

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent

Faune

- (M1) Station d'inventaire des micromammifères
- (🐾) Occurrence d'espèce de micromammifère en situation précaire – *Campagnol-lemming de Cooper*

Végétation

Milieus terrestres

- Anthropique
- Dénudé sec
- Peuplement en régénération
- Coupe récente
- Peuplement feuillu
- Peuplement mélangé
- Peuplement résineux

Milieus humides

- Étang
- Marais
- Marécage arbustif
- Tourbière boisée
- Tourbière ouverte
- Tourbière ouverte (réticulée)

Infrastructures

- (🏠) Bâtiments d'exploration
- (🏠) Camp d'exploration
- (🏠) Guérite
- Ligne de transport d'énergie
- Ancien site minier

Réseau routier

- Route d'accès
- Chemin carrossable
- Chemin non carrossable

Limites

- Zone d'étude

ANNEXE B

Demande d'information au CDPNQ

PAR COURRIEL

Chibougamau, le 15 novembre 2019

Madame Nadine Marois
Wachih Ressources
1689, rue du Marais, Local 300
Québec (Québec) G3J 0E7

Objet : Requête concernant la présence d'espèces fauniques menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées ou rares situées sur le territoire du projet minier Troilus, Nord-du-Québec

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'information du 23 octobre 2019, adressée au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), concernant l'objet en titre.

Le CDPNQ collige, analyse et diffuse l'information disponible sur les éléments prioritaires de la biodiversité. Pour les espèces fauniques, le traitement est assuré par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), alors que pour les espèces floristiques, la responsabilité incombe au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

Depuis 1988, les données provenant de différentes sources (spécimens d'herbiers et de musées, littérature scientifique, inventaires récents, etc.) sont intégrées graduellement au système de gestion de données. Les informations consignées reflètent l'état des connaissances. Ainsi, certaines portions du territoire sont méconnues et une partie des données existantes peut ne pas encore être intégrée au système, présenter des lacunes quant à la précision géographique ou encore, avoir besoin d'être actualisée ou davantage documentée. Par conséquent, **l'avis émis par le CDPNQ concernant un territoire particulier ne doit pas être considéré comme étant définitif et un substitut aux inventaires requis. Dans cette éventualité, nous apprécierions obtenir les données brutes recueillies afin de bonifier notre système d'information.**

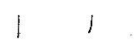
Après vérification, **aucune espèce faunique en situation précaire** (menacée, vulnérable ou susceptible d'être ainsi désignée) n'est répertoriée au CDPNQ pour le territoire visé par votre requête ou à proximité de celui-ci.

En espérant ces renseignements satisfaisants et utiles à vos besoins, nous vous remercions de l'intérêt porté à l'égard du CDPNQ et demeurons disponibles pour répondre à vos questions. Pour un complément d'information, nous vous invitons à visiter le site Web du CDPNQ : www.cdpnq.gouv.qc.ca.

Pour obtenir la **cartographie légale** des habitats fauniques présents sur le site de votre projet, vous pouvez référer au lien suivant : <http://geoboutique.mern.gouv.qc.ca>. Dans les *Couches thématiques*, sélectionner : « Couche des habitats fauniques à l'échelle de 1/20 000 ». Veuillez noter que des frais de produits et de services sont applicables.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

<original signé par>


Daniel Potvin-Leduc
Biologiste